



# Nature & Biodiversité

BILAN D'ACTIVITÉ



2023

# Vers l'alignement avec l'accord de Kunming-Montréal

Adopté en 2022, le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (CMBKM) définit des objectifs et cibles précis afin d'enrayer la perte de biodiversité d'ici 2030.

Pour le groupe AFD, cet accord ambitieux confirme la préservation de la nature comme un marqueur stratégique transversal, au même titre que le climat.

En 2023, le Groupe continue son travail sur les conditions d'alignement de ses opérations avec ce nouveau cadre.

**Le Groupe a développé notamment une approche favorable à la nature visant à promouvoir des sociétés et économies positives pour la nature qui se décline en quatre axes :**

## **1 Des cibles financières ambitieuses**

- **1 Md€ de finance en faveur de la nature en 2025**  
(doublement par rapport à 2020)

## **2 Une approche globale**

- 100 % net-zéro – sans impact sur la nature.
- Intégration de la biodiversité à l'ensemble des activités du groupe AFD.
- Préservation et restauration des écosystèmes terrestres et marins pour accompagner l'objectif de 30 % de protection à l'horizon 2030.

## **3 La prise en compte des risques**

## **4 L'accompagnement des pays**

# En 2023, l'activité en faveur de la nature c'est :



**1,1 Md€**

de financements engagés par le groupe AFD dans les pays en développement et dans les Outre-mer français, soit 9,4 % du total des engagements du Groupe

**124 projets**

**104**

contribuant de manière significative à la biodiversité - CAD 1 (900 M€)

**20**

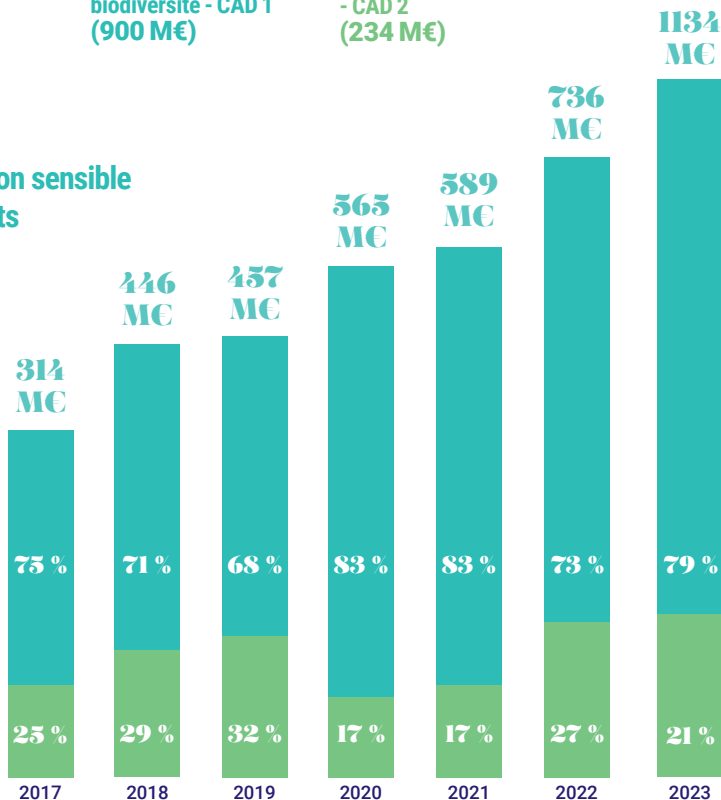
ayant pour objectif principal la biodiversité - CAD 2 (234 M€)

**1134 MC**

Une augmentation sensible des engagements

**CAD 1** : projets ayant pour objectif secondaire la préservation de la biodiversité

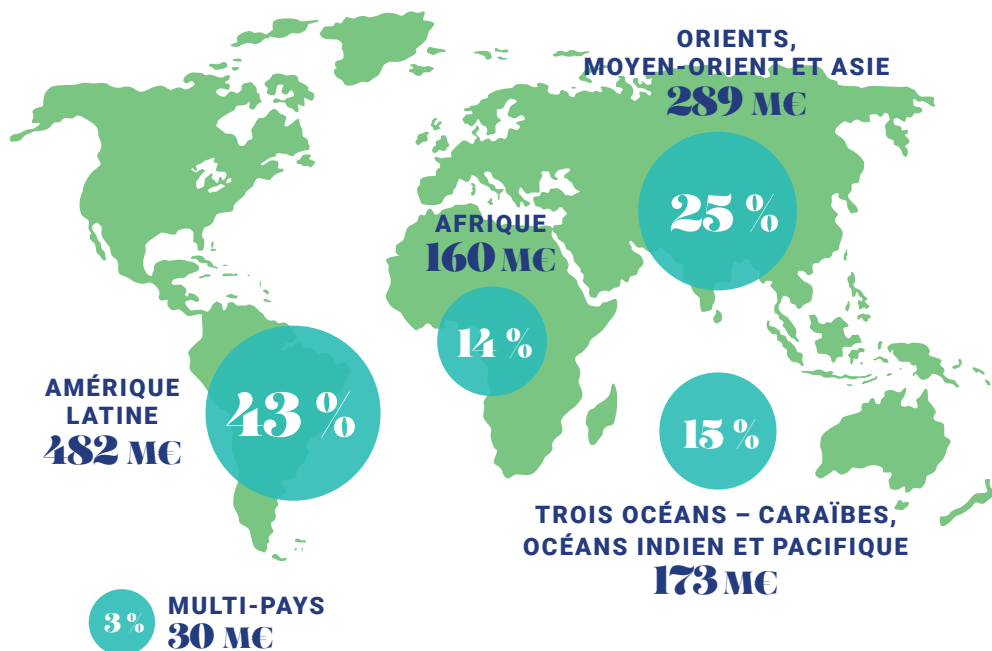
**CAD 2** : projets dont l'objectif principal est dédié à la biodiversité



Le montant des engagements nature du Groupe a augmenté significativement en 2023 (+ 54 % par rapport à 2022), atteignant, en avance, l'objectif visé d'1 Md€ pour 2025.

# Nos engagements nature en 2023

## Répartition par région



**152 M€**

de subventions  
(dont délégations  
de l'Union européenne)



**503 M€**

de prêts aux États



**388 M€**

de prêts aux  
collectivités locales  
et aux entreprises



**91 M€**

de garanties

# Finance favorable à la nature : une méthode de comptabilisation spécifique au groupe AFD

Banque publique de développement pionnière en la matière, l'AFD a adopté en 2022 une méthode de comptabilisation plus fine de ses financements en faveur de la nature. Elle se découpe schématiquement en trois étapes.

1

## QUALIFICATION DU PROJET

Chaque projet est identifié via le marqueur de Rio « biodiversité » de l'OCDE : il est noté **CAD 0** si le projet ne cible aucun objectif de la Convention sur la diversité biologique ; **CAD 1** si le projet contribue de manière significative à l'un des objectifs de la Convention ; **CAD 2** s'il a pour objectif principal l'un de ses objectifs.

2

## PRÉCISION DE L'INTENTIONNALITÉ

Les équipes projet analysent l'intention du projet et vérifient dans quelle mesure celui-ci répond à un des six leviers identifiés par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

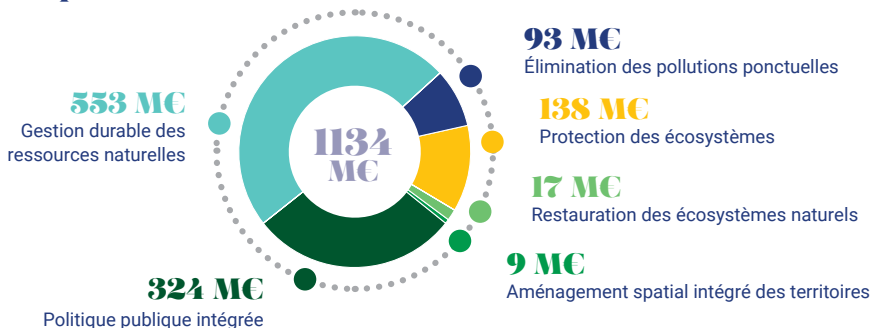
3

## CALCUL DE LA PART DE FINANCE BIODIVERSITÉ DU PROJET

Un facteur de pondération est appliqué au montant du projet, selon le levier identifié, et permet d'obtenir la part du financement contribuant à la finance nature du Groupe d'après les ratios suivants :

- Protection des écosystèmes – **100 %**
- Restauration des écosystèmes naturels – **80 %**
- Aménagement spatial intégré des territoires – **60 %**
- Politique publique intégrée – **50 %**
- Gestion durable des ressources naturelles – **40 %**
- Élimination des pollutions ponctuelles – **20 %**

## Répartition des financements favorables à la nature par levier identifié par l'IPBES, en 2023



# Les projets dédiés à la biodiversité

Il s'agit de projets d'aires protégées, de restauration, de préservation des ressources naturelles ou de lutte contre des facteurs de pression.

**234 M€** engagés dans des projets dont l'objectif principal est dédié à la biodiversité (CAD 2)

Durant l'année 2023, les projets en cours d'exécution financés par le Groupe ont permis à

**1 300 000**

personnes de bénéficier d'actions de conservation ou de restauration de la biodiversité.

**34 millions**

d'hectares de milieux terrestres, côtiers et marins de bénéficier de programmes de conservation ou de restauration.

**30x30**

12% des financements (138 M€) des projets dédiés à la biodiversité du groupe AFD contribuent à l'objectif de protection d'au moins **30 % des terres et 30 % des mers de la planète**, prévu par la cible 3 du Cadre mondial de la biodiversité et encouragé par la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples (HAC).

# Quelques projets en faveur de la nature



## Améliorer la gestion des ressources naturelles et la biodiversité du Parc national de Mazé

Éthiopie Subvention de 5 M€

Dans un contexte de pression démographique et de sécheresses, ce projet permettra d'assurer l'intégrité à long terme du parc national, par la gestion des ressources en eau du bassin de la rivière de Mazé, dans l'intérêt des communautés et de la préservation des écosystèmes.



## Soutenir la lutte contre la pollution plastique marine

Indonésie Prêt de 200 M€

Cofinancé par l'AFD, la KfW et la BASD, ce projet s'inscrit dans la stratégie du groupe AFD en Indonésie en contribuant à la préservation des ressources naturelles, la gestion durable des océans et des espaces côtiers. Le Groupe appuiera les réformes de lutte contre la pollution des débris marins et notamment des déchets plastiques, sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

## Participer à la restauration et à la conservation des mangroves

Caraïbes Subvention de 3 M€

Le projet contribuera à la restauration et à la conservation de sites de mangroves sélectionnés dans cinq pays et territoires de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS). L'amélioration des connaissances sur les mangroves dans la zone aboutira à une meilleure prise en compte des écosystèmes avec l'ambition d'un statut de protection commun pour ces espaces à l'échelle de la Caraïbe orientale.



## Préserver la biodiversité de Santa Fe

Argentine Prêt de 65 M€

Ce projet vise à la préservation de la biodiversité exceptionnelle de la vallée du fleuve Paraná et des zones humides de la province, à travers l'extension et le renforcement de la gestion des aires protégées ainsi que le développement de centres d'éducation environnementale dans plusieurs villes clés.



## Contribuer à la mise en œuvre de l'accord de Kunming-Montréal

Multi-pays Subvention de 10 M€

Porté par **Expertise France** et mis en œuvre par l'UICN et le WWF, ce projet a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de l'accord de Kunming-Montréal dans 16 pays en apportant aux gouvernements les moyens d'identifier les instruments de politiques sectorielles et de formaliser des engagements visant à améliorer la biodiversité.

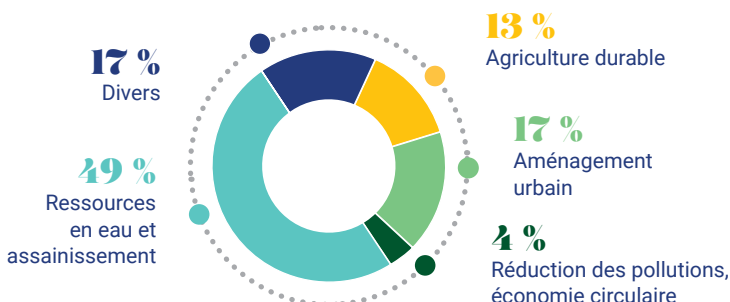


# Les projets sectoriels positifs pour la nature

Il s'agit de projets de développement contribuant de façon secondaire mais mesurable à l'amélioration de la nature, issus de tous les secteurs d'intervention de l'AFD.

**900 M€** engagés dans des projets ayant pour objectif secondaire la préservation de la biodiversité (CAD 1)

## Répartition par secteur



## Les projets financés en 2023 ont permis de contribuer à plusieurs Objectifs du développement durable :



Conversion de **51 000** hectares vers des systèmes agroécologiques



Appui apporté à **1 468** institutions locales de gestion du territoire



● Économie en eau potable de **42 M** de m<sup>3</sup> par an

● Augmentation des capacités de traitement en eaux usées pour gérer des pollutions hydriques pour **2,3 M** de personnes

## Proparco – Le secteur privé se mobilise

En 2023, pour la première fois, Proparco a mesuré les co-bénéfices sur la biodiversité de ses projets et a contribué aux engagements nature du groupe AFD. **Quatre projets (103 M€)** avec un impact positif sur la biodiversité (CAD1) ont été engagés dans les secteurs de l'eau et l'assainissement et de l'économie circulaire.

# Quelques projets en faveur de la nature



## Soutenir l'économie circulaire en Afrique de l'Ouest

Multi-pays, Afrique

Prêt de 17 M€

Ce projet porté par **Proparco** vise à accompagner l'entreprise Gravita, leader du recyclage de batteries en Inde, dans le développement de ses activités au Ghana et au Sénégal. Le projet permettra de réduire significativement les pollutions et déchets induits par les batteries (plomb, plastique, etc.) en Afrique de l'Ouest et de valoriser ces matériaux via l'économie circulaire.



## Favoriser une gestion durable des ressources marines et des océans

Polynésie française

Subvention de 200 K€

Cette subvention permettra d'appuyer le gouvernement de Polynésie française dans l'élaboration d'un schéma directeur pour les filières de pêches côtière et lagunaire afin de répondre aux engagements nationaux de préservation et de gestion durable des ressources marines et des océans.



## Améliorer la résilience de Nga Bay

Vietnam

Prêt de 31 M€

Le projet a pour objectif d'accompagner la ville dans la valorisation et la préservation des habitats naturels et de la faune, via la mise en place d'infrastructures vertes sur les nouvelles berges aménagées. Il permettra de renforcer la résilience de la ville face aux risques d'inondations et améliorera la perméabilité des sols.



## Contribuer à la gestion durable des territoires

Comores

Subvention de 19 M€

Ulanga Mali vise à prendre en compte les enjeux de conservation de la biodiversité dans les trois îles de l'Union des Comores, en s'appuyant sur une stratégie de planification territoriale durable et inclusive.



## Soutenir le système d'assainissement d'eau à Khashuri

Géorgie

Prêt de 30 M€

Le groupe AFD participe au financement de la construction et de l'amélioration de la qualité de la rivière Koura, du système d'approvisionnement en eau de la ville de Khashuri, du réseau des eaux usées et de la future station d'épuration, notamment par des mécanismes d'assainissement visant à supprimer les rejets dans les milieux naturels.



## Accompagner la Banque andine de développement dans sa transition verte

Multi-pays, Amérique latine

Prêt de 200 M€

Cette ligne de crédit transformationnelle vise à appuyer la Corporacion Andina de Fomento (CAF) dans la mise en œuvre de sa stratégie biodiversité – Biocaf, pour atteindre 2 MdsUSD de financements biodiversité d'ici 2030 via des mécanismes d'incitation au développement de projets verts, le renforcement des capacités de la banque et une mise à jour des outils financiers en faveur de la biodiversité.

# Une année de partenariats et de mobilisation en faveur de la nature

## Aux côtés des organisations de la société civile



Grâce au dispositif Initiatives OSC du Groupe, le soutien aux projets de la société civile en faveur de la biodiversité continue sa forte croissance. En 2023, **37** projets ont été soutenus pour un total de **23 M€** de finance biodiversité. Parmi eux, presque la moitié affichent comme objectif principal la préservation de la biodiversité (CAD 2), la proportion la plus élevée sur le dispositif depuis quinze ans.

Des programmes d'envergure ont permis d'accroître le soutien à des acteurs et réseaux associatifs menant des projets en faveur de la biodiversité, avec des partenaires au plus proche des territoires.

## La recherche pour mieux guider les actions du Groupe



Le groupe AFD a publié fin 2023 une étude<sup>1</sup> qui intègre écologie et macroéconomie en Afrique du Sud et analyse leurs relations à différentes échelles géographiques. Elle combine des indicateurs nationaux socio-économiques et financiers avec une analyse multisectorielle des effets en cascade, incluant des évaluations spatiales des menaces sur les écosystèmes et les activités économiques. Cette méthode vise à guider la conception de stratégies et met en exergue l'importance de collaborations interdisciplinaires.

<sup>1</sup> [Research paper n°302 Socioeconomic and spatially-explicit assessment of Nature-related risks: the case of South Africa | AFD - Agence Française de Développement](#)

## Solutions fondées sur la nature



Les Solutions fondées sur la nature (SfN) permettent d'améliorer l'état de la biodiversité à travers la restauration ou la protection d'écosystèmes, tout en répondant aux défis sociétaux, tels que le changement climatique ou la réduction des risques de catastrophes.

Afin d'accélérer la mise à l'échelle des SfN dans la région Asie-Pacifique, particulièrement vulnérable au changement climatique, l'AFD s'est engagée à rejoindre l'initiative Nature Solutions Finance Hub de la Banque asiatique de développement, lancée à la COP28. Cette initiative vise à faire émerger et financer des projets SfN de qualité et répliquables, en créant un environnement favorable à leur développement et à travers des mécanismes de financement innovants mobilisant le secteur privé.

## Auprès des banques publiques de développement

Le groupe de travail *making finance work for nature* du club de banques publiques de développement IDFC<sup>2</sup> travaille sur les conditions d'alignement de ses membres avec le Cadre mondial.

Un effort intense a été fait cette année pour diffuser une boîte à outils « biodiversité », dont l'objectif est l'intégration de la nature dans les stratégies et opérations des institutions financières de développement.

Par ailleurs, la facilité IDFC, créée afin de soutenir les efforts des membres pour intégrer le financement climatique dans leurs opérations a vu son mandat élargi aux enjeux biodiversité.



## La Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

La TNFD, groupe de travail international sur la communication des données et la transparence des risques financiers liés à la nature, a publié fin 2023 la version définitive de son cadre d'évaluation et de rapportage des risques, impacts, dépendances et opportunités liés à la nature.

Après avoir coordonné l'implication des banques publiques de développement, l'AFD fait partie de la soixantaine d'institutions financières « *early adopters* » du cadre TNFD et envisage de publier un rapport TNFD en 2025.



Une **nouvelle coalition de neuf banques sur les océans et l'économie bleue** a par ailleurs été lancée par l'AFD et la Banque européenne d'investissement (BEI) au sommet Finance en commun (FiCS) d'août 2023. L'objectif est de s'entendre sur une définition commune des investissements bleus durables, en vue de la Conférence des Nations unies sur les océans de juin 2025.

<sup>2</sup> International Development Finance Club (IDFC)

## Crédits carbone et biodiversité

Le groupe AFD a travaillé en 2023 sur des principes de fonctionnement pour l'utilisation de crédits carbone de haute qualité, comme mécanisme de financement additionnel des projets de conservation ou de restauration de la nature et notamment des écosystèmes côtiers à fort pouvoir de séquestration du carbone (mangroves, herbiers sous-marins). L'AFD participe également aux travaux précurseurs sur les crédits biodiversité de l'International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB).

## Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



[www.afd.fr](http://www.afd.fr) - Twitter : @AFD\_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31